

Tarifs
01/01/2025

ARCHITECTURE
INTÉRIEURE.
DU VIN®

WINE ROOMS FOR CONNOISSEURS

powered by





I. PERSONNALISEZ VOTRE CAVE

La combinaison de modules de différentes dimensions permet de personnaliser chaque projet sur-mesure. Les nombreuses options d'aménagement répondent au choix fonctionnel de l'œnophile pour stocker et présenter ses bouteilles : logement individuel, stockage en masse, présentation sur plans inclinés, tablettes-tiroirs pour caisses-bois... Conçues pour un usage professionnel, les unités d'Architecture Intérieure du Vin sont d'une esthétique épurée : elles prennent facilement place dans les environnements les plus variés.



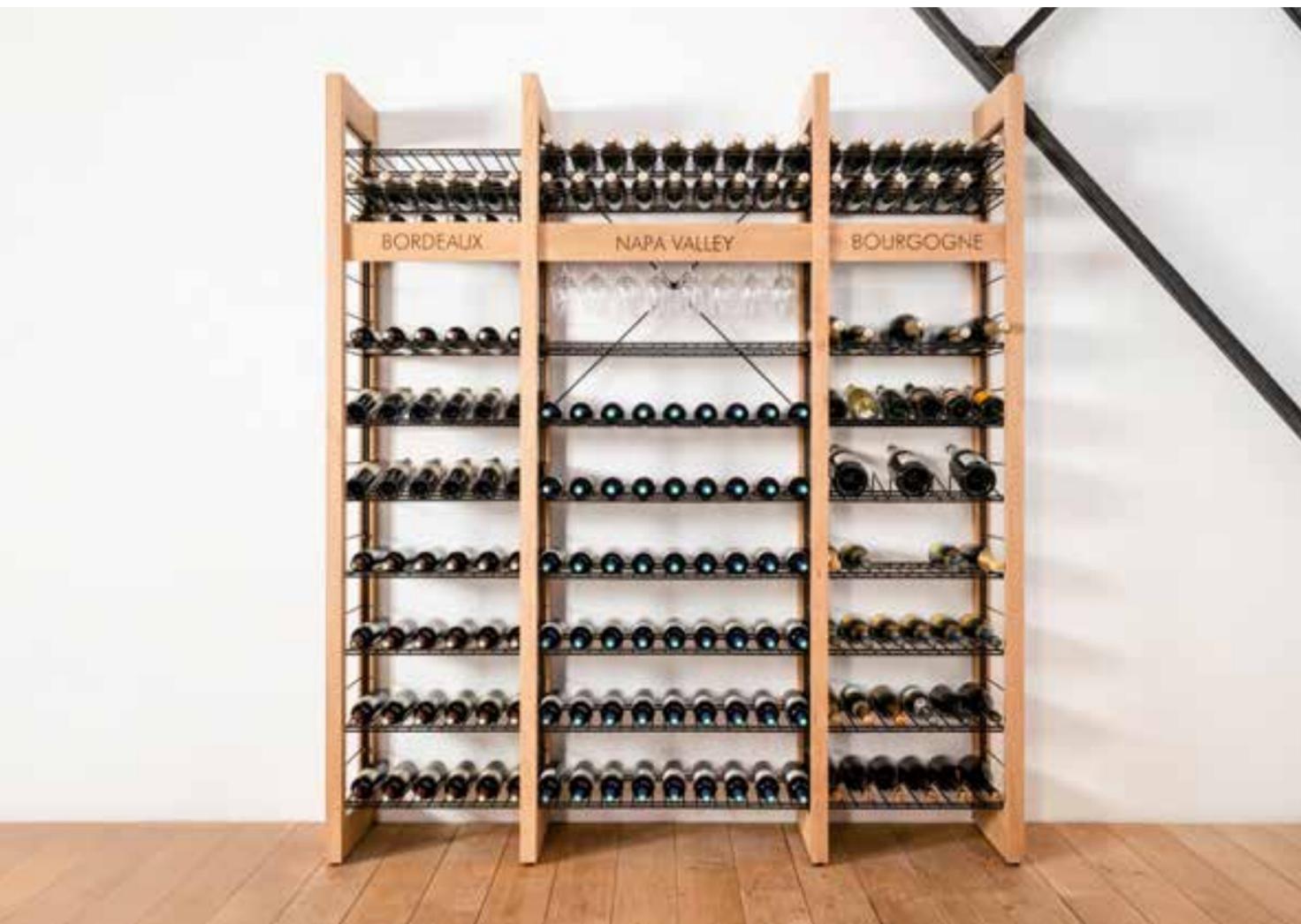


Essential System



À la fois système de construction en acier et multifonction par nature, L'Essential System assure un stockage sûr et simple avec une manipulation aisée des bouteilles.

[CONFIGURATEUR EN LIGNE](#) 



Wood System



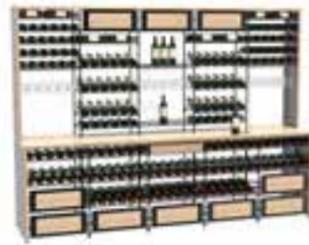
Charpente de bois massif assemblée à tenon et mortaise, avec ses hautes verticales élancées, un ensemble à l'esthétique épurée, forte et contemporaine.

II. MOBILIERS

Nos créations, petites unités ou comptoirs généreux prennent place dans les espaces professionnels et privés. L'espace-vin devient alors un lieu de convivialité et de découvertes festives : ouvrir et partager de nouveaux flacons, en « re-visiter » d'autres autour de fromages d'affineurs, de charcuterie fine, de petits plats... est un plaisir délicat offert à ses invités.



Marchand de Vin



Hauteur / High	220cm		
Profondeur / Depth	70cm		
Capacité / Capacity	1000 bouteilles / bottles		
Plateau en chêne massif Solid oak top		Ref	Prix HT Unit price
Longueur / Length	185cm	065003	5 540,00€
Longueur / Length	245cm	065004	6 270,00€
Longueur / Length	305cm	065005	6 810,00€



Comptoir des Vins



Hauteur / High	91cm		
Profondeur / Depth	75cm		
Capacité / Capacity	576 bouteilles / bottles		
Plateau en chêne massif Solid oak top		Ref	Prix HT Unit price
Longueur / Length	185cm	065011	3 860,00€
Longueur / Length	245cm	065012	4 160,00€
Longueur / Length	305cm	065013	4 590,00€





Comptoir Collection



Hauteur / High	110cm
Profondeur / Depth	80cm
Capacité / Capacity	36 bouteilles / bottles

Plateau en chêne massif Solid oak top	Ref	Prix HT Unit price
Longueur / Length	202cm	065019 4 670,00€

12



Comptoir de Dégustation

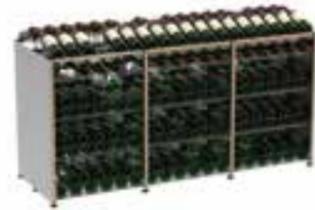


Hauteur / High	93cm
Profondeur / Depth	80cm
Capacité / Capacity	432 bouteilles / bottles

Plateau en chêne massif Solid oak top	Ref	Prix HT Unit price
Longueur / Length	224cm	065017 4 760,00€
Longueur / Length	281cm	065018 5 160,00€

13

Comptoir Skin



Hauteur / High	95cm
Profondeur / Depth	60cm
Capacité / Capacity	720 bouteilles / bottles

Plateau en chêne massif Solid oak top	Ref	Prix HT Unit price
Longueur / Length	185cm	065021 2 120,00€
Longueur / Length	245cm	065022 2 700,00€
Longueur / Length	305cm	065023 3 320,00€



Buffet Froid



Hauteur / High	150cm
Profondeur / Depth	70cm
Capacité / Capacity	300 bouteilles / bottles

Plateau en chêne massif Solid oak top	Ref	Prix HT Unit price
Longueur / Length	125cm	065002 2 590,00€





Bibliothèque haute

Ref : 065027 Prix HT / Unit price : 3 430,00€
Structure : Chêne massif / Solid oak

Hauteur / High	1951cm
Profondeur / Depth	411cm
Longueur / Length	1358cm
Capacité / Capacity	170 bouteilles / bottles



Bibliothèque double

Ref : 065028 Prix HT / Unit price : 3 740,00€
Structure : Chêne massif / Solid oak

Hauteur / High	1951cm
Profondeur / Depth	411cm
Longueur / Length	1958cm
Capacité / Capacity	260 bouteilles / bottles



Bibliothèque centrale

Ref : 065029 Prix HT / Unit price : 4 630,00€
Structure : Chêne massif / Solid oak
Plateau : Chêne massif ou autre essence / Solid oak or other type

Hauteur / High	1090cm
Profondeur / Depth	724cm
Longueur / Length	1956cm
Capacité / Capacity	80 bouteilles / bottles



Bibliothèque basse

Ref : 065030 Prix HT / Unit price : 3 530,00€
Structure : Chêne massif / Solid oak
Plateau : Chêne massif ou autre essence / Solid oak or other type

Hauteur / High	1090cm
Profondeur / Depth	411cm
Longueur / Length	1356
Capacité / Capacity	34 bouteilles / bottles



Star System Black

Ref : 006084 Prix HT / Unit price : 150,00€



Hauteur / High	100cm
Profondeur / Depth	11,5cm
Largeur / Width	32,5cm
Capacité / Capacity	6 bouteilles / bottles

Star System Gold

Ref : 006089 Prix HT / Unit price : 180,00€



Hauteur / High	100cm
Profondeur / Depth	11,5cm
Largeur / Width	32,5cm
Capacité / Capacity	6 bouteilles / bottles





III. OPTIONS TECHNIQUES

Les nombreuses options d'aménagement répondent aux choix fonctionnels de l'œnophile pour stocker et présenter ses bouteilles : logement individuel, stockage en masse, présentation sur plans inclinés, tablettes-tiroirs pour caisses en bois... Chaque configuration est disponible en finition gold ou finition black, permettant ainsi d'adapter le style à l'ambiance recherchée. La conception de nos produits est d'une grande robustesse, et les matériaux utilisés sont durables et authentiques : acier, bois massif, verre trempé...



COMPOSANTS
COMPONENTS

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Echelle 90cm Ladder 90cm	006016	53,00€
	Echelle 170cm Ladder 170cm	006017	88,00€
	Echelle 220cm Ladder 220cm	006018	102,00€
	Echelle 280cm Ladder 280cm	006049	131,00€
	Croisillons S Crossbars	006022	17,00€
	Croisillons M Crossbars	006023	25,00€
	Croisillons L Crossbars	006024	27,00€
	Croisillons XL Crossbars	006045	35,00€
	Clip d'assemblage en «dos-à-dos» «Back to back» clip	006021	8,00€

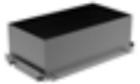
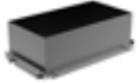
	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Clip d'assemblage en «double profondeur» «Double depth» clip	006028	8,00€
	Kit d'arrimage/Safety kit Intégré automatiquement dans toutes nos commandes. Un kit d'arrimage par échelle. Automatically included in all our orders. One safety kit per ladder.	006019	12,00€

ESSENTIAL
ESSENTIAL

	Tablette classique 60cm Classic shelf	006000	46,00€
	Tablette cadre Frame shelf	006043	35,00€
	Tablette classique 70cm Classic shelf	006040	53,00€
	Tablette classique 90cm Classic shelf	006001	66,00€
	Tablette classique 120cm Classic shelf	006041	82,00€
	Tablette présentoir 60cm Display shelf	006003	46,00€
	Tablette présentoir 90cm Display shelf	006092	67,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Tablette présentoir 120 cm - <i>Display shelf</i>	006091	88,00€
	Tablette inclinée 60cm <i>Slanted shelf</i>	006002	56,00€
	Tablette inclinée 90cm <i>Slanted shelf</i>	006036	82,00€
	Tablette Rack à verres 60cm - <i>Glass rack shelf</i>	006005	64,00€
	Tablette Rack à verres 90cm - <i>Glass rack shelf</i>	006006	80,00€
	Tablette Rack à verres 120cm - <i>Glass rack shelf</i>	006061	93,00€
	Tablette-Tiroir 60cm <i>Drawer shelf</i>	006004	84,00€
	Tablette d'angle 40cm <i>Angle shelf</i>	006044	88,00€
	Tablette Magnum 60cm <i>Magnum Shelf</i>	006093	48,00€

SKIN SKIN			
	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Tablette Skin classique 60cm - <i>Skin classic shelf</i>	006050	59,00€
	Tablette Skin classique 90cm - <i>Skin classic shelf</i>	006053	77,00€
	Tablette Skin présentoir 60cm - <i>Skin display shelf</i>	006055	59,00€
	Tablette Skin présentoir 90cm - <i>Skin display shelf</i>	006056	79,00€
	Tablette Skin inclinée 60cm - <i>Skin slanted shelf</i>	006051	70,00€
	Tablette Skin inclinée 90cm - <i>Skin slanted shelf</i>	006054	88,00€
	Plaque métal 60cm <i>Metal plate</i>	006012	30,00€
	Plaque métal 70cm <i>Metal plate</i>	006090	33,00€
	Plaque métal 90cm <i>Metal plate</i>	006013	40,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Plaque métal 120cm Metal plate	006063	65,00€
	Tablette tiroir Skin 60cm - Drawer skin shelf	006088	98,00€
	Plaque verre 60cm Glass plate	006011	10,00€
	Tiroir skin 60cm Skin metal drawer	006079	84,00€
	Tiroir skin 90cm Skin metal drawer	006080	106,00€
	Tiroir métal 60cm Large metal drawer	006069	159,00€
	Tiroir métal 90cm Large metal drawer	006077	196,00€
	Grand tiroir métal 60cm Large metal drawer	006072	233,00€
	Grand tiroir métal 90cm Large metal drawer	006071	281,00€
	Plaque pour tablette d'angle - Angle shelf plate	006052	46,00€

WOOD WOOD			
	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Tablette bois ajourée 60cm - Openworked wooden shelf	006046	90,00€
	Tablette bois pleine 60cm - Full wooden shelf	006047	105,00€
	Tablette bois pleine 70cm - Full wooden shelf	006067	120,00€
	Tablette bois pleine 90cm - Full wooden shelf	006060	150,00€
	Tablette bois extensible 60cm - Extendable wooden worktop	006025	160,00€
	Tiroir bois massif 60cm Solid wooden drawer	006008	221,00€
	Tiroir d'Oeno-Curiosités 60cm - Wine lover's drawer	006009	578,00€
	Grand tiroir bois 60cm Large wooden drawer	006048	259,00€
	Plaque porte-flamme 60cm Flame-holder plate	006010	26,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Plaque porte-flamme 90cm Flame-holder plate	006083	42,00€
	Flamme personnalisée 60cm - Customised flame	006026	116,00€
	Flamme personnalisée 90cm - Customised flame	006064	136,00€
	Fronton bois 60cm Wooden front panel	006032	147,00€
	Fronton bois 90cm Wooden front panel	006034	178,00€

DISPLAY DISPLAY			
	Tiroir Millésimes Vintage drawer	006035	95,00€
	Etiquettes métal de cave Metal cellar labels x10 etiquettes/labels	006081	46,00€
	Ardoise de cave Clip-on cellar slates x6 ardoises/slates pack	006020	30,00€
	Flanc métal intérieur Inside metal wall	006014	26,00€
	Porte-bouteille vertical Vertical bottle holder	006015	26,00€
	Tableau de bord de cave Cellar dashboard	006039	180,00€
	Diagonale Diagonal hauteur 4 niveaux/Height 4 levels	006065	111,00€
	Diagonale Diagonal hauteur 5 niveaux/Height 5 levels	006066	121,00€
	Porte Secure Secure door	065032	275,00€
	Porte Metal Metal door	006078	309,00€

LUMINAIRES
LIGHTING

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Profilé métal pour ruban LED 60cm - <i>Horizontal LED holder</i>	006037	35,00€
	Profilé métal pour ruban LED 90cm - <i>Horizontal LED holder</i>	006038	45,00€
	Profilé métal pour ruban LED 170cm - <i>Vertical LED holder</i>	006075	65,00€
	Profilé métal pour ruban LED 220cm - <i>Vertical LED holder</i>	006076	80,00€
	Mini Spot <i>Spotlight</i>	006027	79,00€
	Bouteille torche <i>Bottle torch lamp</i>	095321	120,00€



IV. OPTIONS
TECHNIQUES
GOLD



COMPOSANTS
COMPONENTS

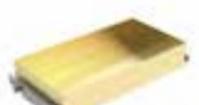
	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Echelle 90cm Ladder 90cm	007000	64,00€
	Echelle 170cm Ladder 170cm	007001	106,00€
	Echelle 220cm Ladder 220cm	007002	122,00€
	Echelle 280cm Ladder 280cm	007003	157,00€
	Croisillons S Crossbars	007004	20,00€
	Croisillons M Crossbars	007005	30,00€
	Croisillons L Crossbars	007006	32,00€
	Croisillons XL Crossbars	007007	42,00€
	Clip d'assemblage en «dos-à-dos» «Back to back» clip	007009	8,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Clip d'assemblage en «double profondeur» «Double depth» clip	007010	8,00€
	Kit d'arrimage/Safety kit Intégré automatiquement dans toutes nos commandes. Un kit d'arrimage par échelle. Automatically included in all our orders. One safety kit per ladder.	007008	12,00€

ESSENTIAL
ESSENTIAL

	Tablette classique 60cm Classic shelf	007011	55,00€
	Tablette cadre Frame shelf	007012	42,00€
	Tablette classique 70cm Classic shelf	007013	64,00€
	Tablette classique 90cm Classic shelf	007014	79,00€
	Tablette classique 120cm Classic shelf	007015	98,00€
	Tablette présentoir 60cm Display shelf	007016	55,00€
	Tablette inclinée 60cm Slanted shelf	007017	67,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Tablette inclinée 90cm <i>Slanted shelf</i>	007018	98,00€
	Tablette Rack à verres 60cm - <i>Glass rack shelf</i>	007019	77,00€
	Tablette Rack à verres 90cm - <i>Glass rack shelf</i>	007020	96,00€
	Tablette-Tiroir 60cm <i>Drawer shelf</i>	007021	101,00€
	Tablette d'angle 40cm <i>Angle shelf</i>	007022	106,00€
SKIN SKIN			
	Tablette Skin classique 60cm - <i>Skin classic shelf</i>	007023	71,00€
	Tablette Skin classique 90cm - <i>Skin classic shelf</i>	007024	92,00€
	Tablette Skin présentoir 60cm - <i>Skin display shelf</i>	007025	71,00€
	Tablette Skin présentoir 90cm - <i>Skin display shelf</i>	007026	95,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Tablette Skin inclinée 60cm - <i>Skin slanted shelf</i>	007027	84,00€
	Tablette Skin inclinée 90cm - <i>Skin slanted shelf</i>	007028	106,00€
	Plaque métal 60cm <i>Metal plate</i>	007029	36,00€
	Plaque métal 90cm <i>Metal plate</i>	007030	48,00€
	Plaque pour tablette d'angle - <i>Angle shelf plate</i>	007031	55,00€
	Plaque verre 60cm <i>Glass plate</i>	007032	10,00€
	Tiroir skin 60cm <i>Skin metal drawer</i>	007033	101,00€
	Tiroir skin 90cm <i>Skin metal drawer</i>	007034	127,00€
	Tiroir métal 60cm <i>Large metal drawer</i>	007035	191,00€
	Tiroir métal 90cm <i>Large metal drawer</i>	007036	235,00€

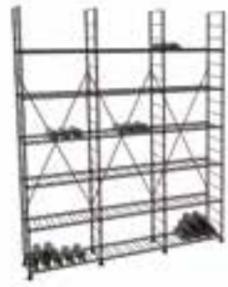
	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Grand tiroir métal 60cm Large metal drawer	007037	280,00€
	Grand tiroir métal 90cm Large metal drawer	007038	337,00€
DISPLAY DISPLAY			
	Tiroir Millésimes Vintage drawer	007046	114,00€
	Plaque porte-flamme 60cm Flame-holder plate	007045	31,00€
	Flanc métal intérieur Inside metal wall	007047	31,00€
	Porte-bouteille vertical Vertical bottle holder	007048	31,00€
	Diagonale Diagonal hauteur 4 niveaux/Height 4 levels	007049	133,00€
	Diagonale Diagonal hauteur 5 niveaux/Height 5 levels	007050	145,00€
	Porte Secure Secure door	007051	330,00€

	Intitulé produit Product name	Ref	Prix HT Unit price
	Porte Metal Metal door	007052	371,00€
LUMINAIRES LIGHTING			
	Profilé métal pour ruban LED 60cm - Horizontal LED holder	007053	42,00€
	Profilé métal pour ruban LED 90cm - Horizontal LED holder	007054	54,00€
	Profilé métal pour ruban LED 170cm - Vertical LED holder	007055	78,00€
	Profilé métal pour ruban LED 220cm - Vertical LED holder	007056	96,00€

V. EXEMPLES DE BUDGETS

Nos solutions s'adaptent à tous les projets et à tous les budgets, qu'ils soient destinés aux particuliers ou aux professionnels. Du mobilier simple et fonctionnel aux créations les plus sophistiquées, nous proposons des options variées selon vos besoins. Afin d'illustrer ces possibilités, nous présentons ici quelques exemples concrets de configurations et de budgets, reflétant la diversité de nos solutions.





1 100€/HT



5 200€/HT



4 000€/HT



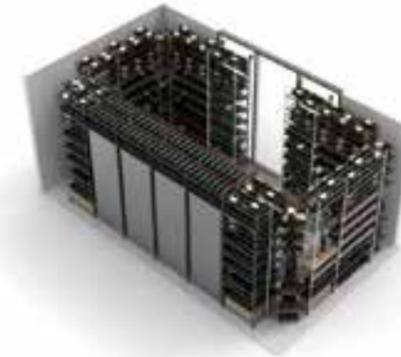
9 000€/HT



12 000€/HT



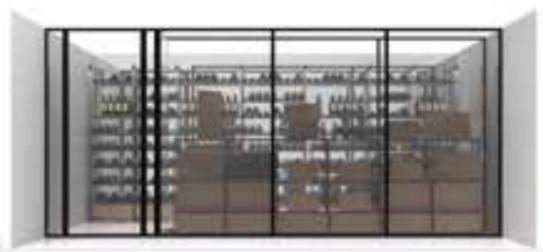
15 000€/HT



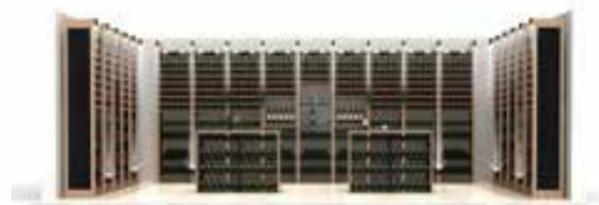
18 000€/HT



20 000€/HT



25 000€/HT



35 000€/HT



50 000€/HT



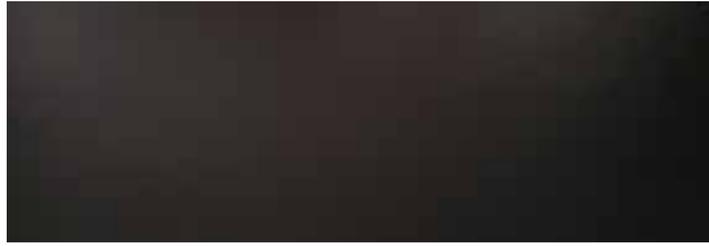
70 000€/HT

VI. NOS MATÉRIAUX

Acier, bois massif, verre trempé, telle est notre signature. Les matériaux utilisés sont nobles, durables et authentiques. Ils sont gages de robustesse et participent à une esthétique épurée et intemporelle. Ils s'inscrivent dans le temps, ils racontent une histoire.



Tôle d'acier thermolaquée
anti-corrosion et abrasion
NOIR MAT



Tôle d'acier thermolaquée
anti-corrosion et abrasion
GOLD MAT



Chêne massif
BRUT



Chêne massif teinté
BRUT



Fil d'acier thermolaqué
anti-corrosion et abrasion
NOIR MAT



Fil d'acier thermolaqué
anti-corrosion et abrasion
GOLD MAT





Découvrez notre **E-Catalogue**



www.architectureinterieureduvin.com

A.I.V. SAS - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations entre la société A.I.V. SAS (ci-après "le Vendeur"), ayant pour enseigne ARCHITECTURE INTERIEURE DU VIN® et ses clients (ci-après "l'Acheteur").

1. FORMATION DU CONTRAT DE VENTE

- 1.1. L'acheteur reconnaît avoir lu, compris et accepté les conditions générales de vente avant de passer commande. Les présentes conditions générales sont applicables, sauf modifications expresse et écrite des deux parties ou conditions particulières. En conséquence, elles ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires figurant sur des documents de l'acheteur (C.G.A., proforma ou bon de commande, etc), sans un accord écrit du Siège du Vendeur.
- 1.2. Les offres faites par les agents ou représentants du Vendeur ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit par le Siège du Vendeur.
- 1.3. Le contrat de vente sera conclu et répété par la suite, pour une commande ou une acceptation d'une offre, le Siège du Vendeur expédiera, à la demande expresse de l'acheteur, un accusé de réception de commande. L'offre sera valable pendant la durée qu'elle mentionnera, et à défaut pendant une durée d'un mois.
- 1.4. Les instructions relatives aux modalités de la vente sont portées sur la facture pro-forma de l'acheteur. Cette facture pro-forma pourra prendre la forme d'un support papier ou d'un document numérique, tous deux émanant strictement du Vendeur. Toutes modifications ultérieures devront être expressément acceptées par le Siège du Vendeur.
- 1.5. En cas d'insécution, la résolution du contrat devra être considérée comme acquise de plein droit et sans recours à la juridiction visée à l'article 2 à la suite de l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Le Vendeur se réserve cependant tout droit à dommages et intérêts.
- 1.6. Ouverture et maintien de compte, situation financière : le Vendeur se réserve la faculté de suspendre l'ouverture et le maintien de compte à l'obtention, auprès de l'acheteur, de documents comptables, financiers et juridiques et, le cas échéant, de garanties.

2. JURIDICTION - DROIT APPLICABLE

- 2.1. Les présentes conditions générales constituent la loi des parties devant régir leurs obligations réciproques.
- 2.2. Tout différend sera tranché, à défaut d'accord amiable, par le Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve le siège social du Vendeur, seul compétent même en cas d'appel en garantie et/ou de pluralité de défendeurs. Le droit français sera seul applicable, mais seulement au-delà des conditions générales et particulières dont les parties ont le libre choix.
- 2.3. Toutes clauses relatives aux lieux et moyens de livraison et de paiement ne sauraient apporter de modification aux dispositions qui précèdent.

3. MARCHANDISES

- 3.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les marchandises vendues par le Vendeur. Toutes les marchandises éventuellement exposées ainsi que les dépliants, catalogues ou tarifs n'ont qu'un caractère indicatif et ne sauraient en aucun cas être considérées comme des offres fermes.
- 3.2. Toute commercialisation des produits par l'acheteur sera effectuée en conformité avec l'image d'excellence et prestige des marques du Vendeur. Toute modification d'un produit par l'acheteur, incluant la personnalisation (notamment pose d'un logo type et/ou d'un sticker) sur le produit ou sur son emballage, doit faire l'objet d'une validation préalable et écrite du Vendeur.

4. LIVRAISON

- 4.1. Le Vendeur est réputé avoir rempli son obligation de délivrer les marchandises :
 - dans le cas des ventes destinées à la France métropolitaine, dès la mise à disposition ou lors de la délivrance de celles-ci, dans les locaux de l'acheteur,
 - dans le cas des ventes destinées à l'exportation, dès la mise à disposition ou lors de la délivrance de celles-ci selon les cas expressément formalisés en amont.
- 4.2. Les délais de livraison courent du jour de la formation du contrat, au sens de l'article 1.3. Sauf délai ferme convenu dans les conditions particulières par écrit, les délais sont donnés à titre indicatif.
- 4.3. Un retard ne peut justifier l'annulation de la commande ou la réclamation de dommages-intérêts. Les délais sont suspendus pour les motifs et selon les conditions figurant à l'article 9 ci-après.
- 4.4. Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités, dans l'ordre d'arrivée des commandes, et en fonction du planning de production en cours. Le Vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les déplacements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages-intérêts, à retenues ni à annulations des commandes en cours. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le Vendeur, quelle qu'en soit la cause.
- 4.5. L'acheteur s'engage à réceptionner par lui-même les éléments livrés par le Vendeur puis à les acheminer par lui-même aussi dans le lieu de destination. Les livraisons se font en pied d'immeuble, sauf si la livraison inclut également une prestation d'installation, faisant alors l'objet d'un dév. additionnel. Se reporter aux détails en article 4.6.
- 4.6. Dans le cadre d'une installation faisant alors nécessairement l'objet d'un dév. additionnel, le Vendeur s'engage à livrer et installer les éléments mobiliers de la commande de l'acheteur au sein de l'espace à aménager désigné par ce dernier. Le cas échéant : amonage aux murs des éléments et reprise des emballages et autres déchets, selon les termes validés du dev. additionnel. L'acheteur s'engage à mettre à disposition des installateurs un espace sain et vidé de tout autre élément (cartons, matériel de peinture, débris, ...), et de les accueillir sur place à l'heure de rendez-vous convenu. L'acheteur veillera à ne laisser aucun élément de valeur sur place. Sauf à les lister par écrit et avec un photo reportage auprès du Vendeur ; ce avant la venue des installateurs afin qu'un inventaire d'entrée soit alors signé par les parties. Le sol devra ou préalable avoir été parfaitement nivelé et préparé à la réception d'éléments lourds. La stabilité du sol devra avoir été calculée pour supporter les éléments de mobiliers du Vendeur « en charge » : c'est-à-dire remplis du nombre maximum de bouteilles possible. Toute autre prestation liée à la « coque » du lieu et à ses installations de type « câblages électriques » devra faire l'objet d'une mission spécifique par l'acheteur auprès de professionnels certifiés et respectant l'ensemble des normes en vigueur dans la localité de l'acheteur ou d'un dév. additionnel. En aucun cas la responsabilité du Vendeur ne pourra être mise en cause dans le cadre de ces prestations. Le calendrier d'interventions lié sera sous la seule responsabilité de l'acheteur.

5. RISQUES

- 5.1. Quel que soit le mode de transport retenu par le Vendeur ou par l'acheteur, son déclenchement et sa gestion, les produits, dans tous les cas, voyagent aux risques et périls du destinataire. Le destinataire pouvant être l'acheteur le cas échéant. Il appartient au destinataire de constater en tout point la conformité des produits dès leur réception, en présence du livreur. En cas d'avarie légère ou majeure, et/ou de manquant, l'acheteur doit notifier les réserves correspondantes lors de la livraison directement sur le bordereau du transporteur. Le Vendeur recommandé par ailleurs vivement à l'acheteur de procéder à la prise de clichés dans le même temps. Il doit ensuite confirmer ces réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises. Une copie de cette correspondance devra être envoyée au Siège du Vendeur dans le respect du même délai.
- 5.2. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré ou produit commandé ou au bordereau d'expédition doivent être formulées par écrit dans les quatre jours ouvrables de la livraison des produits. Au-delà de ce délai, les réclamations ne pourront plus être prises en compte. L'acheteur devra se conformer à toutes les éventuelles demandes faites par le Vendeur au regard des justifications éventuelles à fournir. La prise en compte d'une réclamation, pour être valable, doit être officiellement enregistrée puis acceptée le cas échéant par le Siège du Vendeur. Seules les décisions prises après contrôles internes ou Vendeur auront valeur d'acceptation ou de refus.

6. PRIX - PAIEMENT - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 6.1. Les prix du Vendeur s'entendent :
 - pour les ventes destinées à la France métropolitaine : nets pour les marchandises emballées et mises à disposition, selon les conditions commerciales en cours de validité et formelles du Vendeur.
 - pour les ventes destinées à l'exportation : nets pour les marchandises emballées et mises à disposition, et selon les conditions commerciales en cours de validité et formelles du Vendeur, assorties des conditions spécifiques et évolutives des marchés concernés, décidées par le Vendeur strictement.
- 6.2. En cas de transfert bancaire pour le paiement, l'acheteur devra supporter l'intégralité des éventuels frais bancaires relatifs à ce transfert. En cas de non-respect de cette condition, le Vendeur sera fondé à une refacturation sans délai de ces frais.
- 6.3. Le Vendeur fait généralement évoluer ses tarifs selon un rythme annuel en Janvier. Leur application est mise en œuvre en référence à la date de réception des commandes sauf accord contraire du Vendeur établi par écrit.
- 6.4. En cas de changement de circonstances imprévisible qui entraîne une augmentation très importante des coûts, le Vendeur aura la possibilité de demander à l'acheteur une révision du prix, selon les modalités prévues à l'article 1195 du Code civil.
- 6.5. En cas de demande de livraison par l'acheteur vingt jours ouvrés (ou plus) après la date de passation officielle de la commande, le Vendeur se réserve le droit de revoir le prix (selon les dates exactes prévues en référence au paragraphe 6.2) et/ou de confirmer ultérieurement (mais avant la livraison) la disponibilité effective des produits. De telles éventuelles correspondances devront être faites de manière officielle et détaillée entre l'acheteur et le Siège du Vendeur.
- 6.6. Sauf dispositions particulières expressément acceptées d'un commun accord lors de l'acceptation de la commande :
 - les marchandises font l'objet d'un paiement proforma avant production et/ou expédition à 100% à la date d'émission de la facture.
 - les délais de paiement susvisés peuvent exceptionnellement être susceptibles de modifications, ou, cas par cas, avec un accord écrit de la Direction du Vendeur auprès de l'acheteur.
 - les factures sont payables au siège social du Vendeur.
- 6.7. Dans cas cas faisant exception à la règle de paiement, toute somme due versée après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé ci-dessus, entraînera de plein droit le paiement par l'acheteur d'indemnités forfaitaires pour frais de recouvrement de 40 Euros HT, ainsi que des pénalités prévues à l'article L 441-10. Ces pénalités sont fixées à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre le Vendeur pourra suspendre ou annuler les commandes en cours et tous autres marchés passés entre les mêmes parties, par lettre recommandée avec avis de réception, sans recours à la juridiction visée à l'article 2.
- 6.8. Si la livraison a été effectuée avant le paiement de la totalité des sommes dues ou titre du contrat, le transfert de propriété à l'acheteur des marchandises livrées demeure subordonné au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.
- 6.9. Les réclamations de tout ordre ne dispensent pas l'acheteur de régler les factures selon les échéances convenues.
- 6.10. L'acheteur, en cas de tentative de saisie par un tiers d'une marchandise dont le Vendeur est propriétaire, est tenu d'en informer le Siège du Vendeur dans les plus brefs délais par lettre recommandée avec avis de réception.
- 6.11. Le Vendeur conserve la propriété des produits livrés jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces produits. Ces dispositions ne font pas obstacle, à compter de la livraison, ou transfert à l'acheteur de risques de perte ou de détérioration des produits ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. La simple remise d'un titre créant une obligation de payer (lettre de change, billet à ordre, chèque) ne constitue pas paiement ou sens de la présente clause, la créance originaire du Vendeur sur l'acheteur subsistant avec toutes les garanties qui lui sont attachées, y compris la réserve de propriété jusqu'à ce que la dite obligation de paiement ait été exécutée. Toutefois, l'acheteur est autorisé à revendre les produits livrés dans le cadre de son activité commerciale. Mais il ne peut les donner en gage ni en transférer la propriété à titre de garantie. Les reports d'échéance éventuellement accordés seront assortis de la même réserve de propriété. En cas de saisie ou de tentative de saisie par un tiers, l'acheteur s'oblige à faire mention du droit de propriété et à en aviser sans délai le Vendeur.

7. GARANTIE - LIMITE DE DOMMAGES INTÉRÊTS

- 7.1. Garantie légale : les marchandises bénéficient de la part du Vendeur de la garantie légale, selon les articles 1641 et suivants du code civil, dans les limites ci-après.
- 7.2. Vices apparents : la délivrance (ou livraison au sens de l'article 4) libère le Vendeur de son obligation de garantie des vices apparents.
- 7.3. Dans le cas où l'une des parties est tenue envers l'autre à des dommages-intérêts, ceux-ci ne peuvent excéder la réparation du préjudice que la partie l'autre pouvait prévoir lors de la formation du contrat.
- 7.4. Les défauts et les détériorations résultant de l'usage naturelle, d'un entretien inadéquat, d'une utilisation anormale du produit, d'un montage incorrect ou d'une modification du produit non prévue par le Vendeur ne sont pas couverts par la garantie. De plus, la garantie ne s'applique pas aux vices apparents que l'acheteur doit signaler conformément à l'article 5 des présentes Conditions Générales. La responsabilité du Vendeur est limitée aux défauts de ses produits, mais pas aux défauts qui surviennent lors de l'intégration ou de l'ajout de ses produits à ceux de tiers. L'acheteur est responsable de la conformité du produit à l'usage auquel il est destiné, ainsi que des conditions d'utilisation du produit livré. Le Vendeur ne sera en aucun cas responsable des dommages indirects, tels que la perte d'exploitation ou de bénéfices, les pertes indirectes ou les dommages consécutifs, quelles que soient leur nature, subis par l'acheteur ou par tout tiers. La responsabilité du Vendeur est écartée au titre des dommages immatériels tels que marque à gagner ou perte de production. En outre, la responsabilité du Vendeur, toutes causes confondues, est limitée au montant de la commande concernée.

8. RETOURS - STRICTEMENT POUR LES ÉLÉMENTS NON PERSONNALISÉS

- 8.1. Tout éventuel retour, à savoir pour non-conformité, doit faire l'objet d'un accord officiel écrit préalable entre l'acheteur et le Siège du Vendeur. Cet accord sera assorti d'une référence et d'un numéro de retour.
- 8.2. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un quelconque éventuel échange ou avoir. Les frais et les risques du retour sont systématiquement à la charge de l'acheteur.
- 8.3. Les marchandises renvoyées sont à accompagner d'un bon de retour émanant du Siège du Vendeur et doivent être dans l'état exact ou le fournisseur se réserve le droit de refuser de recevoir les produits.
- 8.4. Conformément à la législation en vigueur, l'acheteur dispose d'un droit de rétractation dans un délai de quatorze jours à compter de la réception des produits commandés. Si l'acheteur souhaite exercer son droit de rétractation, il doit notifier le Vendeur de sa décision par une déclaration claire et sans équivoque.

9. CAUSES D'EXONÉRATION - FORCE MAJEURE

- 9.1. La partie qui en exécutant ses obligations avec la diligence voulue, se heurte à un obstacle qu'elle ne peut surmonter (cf. art. 9.2) n'est en aucun cas responsable. Ses obligations sont suspendues. L'autre partie sera déchargée de la contrepartie de ses obligations.
- 9.2. En conséquence et de convention expresse, sont considérées comme cause d'exonération les événements tels que les grèves, qu'elle qu'en soit la cause, une pandémie, un confinement, interruption ou retard dans les transports, pénurie de matières premières, acte de gouvernement, incendie, foudre, catastrophes naturelles, inondation, acte de malveillance, accident d'ouillage ou tout autre cause provoquant un ralentissement et/ou un arrêt de fabrication chez le Vendeur ou ses fournisseurs, et/ou ses sous-traitants.
- 9.3. La partie se prévalant d'une cause d'exonération en informera l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception, dès sa survenance et lors de sa cessation.

10. CESSATION DU CONTRAT DE VENTE

- 10.1. En cas de cessation d'activité de l'une des parties, l'autre partie pourra résilier le contrat de vente de plein droit, sans recours à la juridiction prévue à l'article 2, ainsi qu'en cas de vente du fonds de commerce ou de modification de la structure juridique ou de changement significatif dans la répartition du capital de la société cocontractante ou dans la direction de cette société.
- 10.2. Le contrat de vente pourra en outre être résilié à tout moment par l'une ou l'autre partie, de plein droit, sans recours à la juridiction prévue à l'article 2, sans préavis et sans indemnité, en cas de non-respect par l'autre partie de ses engagements contractuels. Dans ce cas, la partie fautive pourrait être tenue de restituer ces documents à première demande du Vendeur. Plus généralement, le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur ses produits.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les études, plans, dessins, maquettes, prototypes, visuels et documents de toute nature y compris numériques en ligne, remis ou envoyés par le Vendeur à l'acheteur directement après accord du Vendeur, restent l'entière propriété du Vendeur. Le Vendeur conserve intégralement la propriété intellectuelle de ces documents qui ne peuvent être communiqués ni utilisés sans une autorisation écrite et officielle émanant en amont du Siège du Vendeur. L'acheteur est tenu de restituer ces documents à première demande du Vendeur. Plus généralement, le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur ses produits.

12. VENTE À DISTANCE

L'acheteur peut vendre les produits acquis auprès du Vendeur sur Internet et par correspondance (catalogues papier) en respectant les obligations suivantes :

- ne pas faire usage d'une dénomination commerciale autre que celle de l'acheteur,
- ne pas recourir à des plateformes tierces,
- ne vendre sur Internet les produits que par l'intermédiaire de propres boutiques en ligne (celles de l'acheteur),
- répondre aux exigences de mise en avant des produits de la marque : sobriété, élégance et qualité des visuels,
- présenter un assortiment faisant bénéficier au consommateur d'un choix appréciable, conforme à l'idée d'une marque de prestige,
- présenter les informations suivantes pour chaque produit et/ou visuel : nom et/ou logo type de la marque, disponibilité et délai de livraison,
- permettre, à tout consommateur désireux de se rendre acquiescer des produits, d'obtenir sans difficulté, aux heures d'ouverture d'usage de magasins de détail le cas échéant, un contact téléphonique avec un conseiller de vente. De même, un contact service après-vente par téléphone direct devra être assuré dans les mêmes créneaux horaires et avec la même facilité,
- l'acheteur doit veiller à ce que les produits et marques du Vendeur ne servent pas de produits d'appel ou profit d'autres marques figurant à proximité des marques et produits du Vendeur, et/ou dans des conditions pouvant porter préjudice à leur image,
- tout lien avec d'autres sites ou moteurs de recherche, toute publicité, toute promotion non triforme de la marque sont à réaliser avec l'accord du Vendeur,
- le nom de domaine ne doit pas comporter la dénomination du Vendeur ou l'une des marques du Vendeur et ne doit pas porter préjudice aux autres membres du réseau de distribution ni à son élaborateur,
- tous les produits présentés sur le site Internet doivent être disponibles à l'achat. En cas de rupture de stock, le délai de mise à disposition devra être précisé pour chaque produit concerné par la rupture : le Vendeur peut conseiller l'acheteur pour une définition de délais « moyens » (pendant non engagés pour le Vendeur).

L'acheteur s'engage à se conformer à la législation applicable en matière d'économie numérique et commerce électronique, en matière d'Informatique et Libertés, et d'une manière générale sur la législation sur le droit de la propriété intellectuelle, le droit de la consommation et les dispositions relatives à la vente à distance.

13. MODIFICATIONS DU PRODUIT

Dans le seul but d'améliorer les produits, qu'il s'agisse de leur fabrication ou de leur présentation, le Vendeur se réserve le droit de procéder à des modifications de diverses natures, sans avis préalable.

D'autre part, et dans le seul but de constamment développer des produits en phase avec les attentes évolutives de ses marchés, le Vendeur se réserve le droit de procéder, ou non, à une nouvelle fabrication de produits après épuisement du stock de ceux-ci, sans avis préalable auprès de l'acheteur.

14. UTILISATION DES MARQUES

Les relations commerciales établies entre le Vendeur et l'acheteur ne donnent aucun droit à l'acheteur sur les marques et tout autre signe distinctif du Vendeur. Tout éventuel usage par l'acheteur de ces marques et/ou autres signes distinctifs doit obtenir l'approbation préalable et officielle du Siège du Vendeur.

15. ARCHITECTURE COMMERCIALE

Les produits vendus à l'acheteur en tant que produits « Showroom », liés à une remise spéciale accordée en conséquence, deviennent la propriété exclusive de l'acheteur. Ces produits ne peuvent être utilisés que pour la présentation des produits du Vendeur, à l'exclusion de tout autre produit.

16. INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Vendeur traite et stocke les données personnelles que l'acheteur lui fournit dans des conditions garantissant la sécurité des informations. En vertu de cette loi, l'acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Pour demander une rectification de ses données personnelles, l'acheteur peut contacter le Vendeur par courrier à l'adresse indiquée sur le bon de commande, en fournissant ses nom, prénom, adresse et adresse e-mail.

17. INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

- 17.1. Définition des informations confidentielles : Les parties conviennent que toutes les informations, données, documents, connaissances techniques, plans, secrets commerciaux, stratégies commerciales, informations financières, ainsi que toute autre information désignée comme confidentielle, échangées entre les parties dans le cadre de l'exécution du présent contrat seront considérées comme des informations confidentielles.
- 17.2. Engagement de confidentialité : L'acheteur s'engage à traiter les informations confidentielles reçues du Vendeur avec le plus grand soin et à ne pas les divulguer à des tiers sans le consentement écrit préalable du Vendeur. L'acheteur s'engage à utiliser ces informations confidentielles uniquement dans le but d'exécuter le présent contrat.
- 17.3. Protection des informations confidentielles : L'acheteur s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger la confidentialité des informations confidentielles et à empêcher toute divulgation non autorisée. Cela inclut, sans s'y limiter, la mise en place de mesures de sécurité appropriées pour protéger physiquement et électroniquement les informations confidentielles contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

18. AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Le Vendeur se permet d'appeler votre attention, bien que les structures soient autoportantes, Architecture Intérieure du Vin, pour des questions de sécurité, recommande un amonage par câbles de chacun des modules ou plafond. Pour des raisons de sécurité, il est impératif d'arrimer solidement les éléments au mur grâce aux kits d'arrimage fournis (ce pour prévenir tout risque de chute en cas de mauvaise utilisation). Architecture Intérieure du Vin vous informe que l'usage de plafonds et de structures en bois massif et/ou travaillé à la main par nos menuisiers impose une utilisation de ses Mobiliers du Vin dans des conditions normales de températures et d'hygrométries. Architecture Intérieure du Vin ne peut être tenu pour responsable des évolutions possibles de ces éléments en bois. Ce dès leur transport depuis notre usine. Et sans limite de durée après l'achat. Architecture Intérieure du Vin vous invite donc à faire part de l'usage précis envisagé afin de recueillir un avis technique de ses Équipes avant le passage de la commande. Architecture Intérieure du Vin se dégage de toute responsabilité au regard de la connexion des Mini Spots réf. D06027. Leur installation doit être pensée puis réalisée par un électricien professionnel dans les « règles de l'art », qui adaptara le cas échéant les connecteurs à l'environnement de l'installation. La mise à la terre est notamment indispensable.

ARCHITECTURE INTÉRIEURE. DU VIN®

WINE ROOMS FOR CONNOISSEURS

